



TRANSFERT DES FISCALITÉS : LE GRAND MÉPRIS

Traditionnellement, comme à chaque réforme d'envergure en douane, vos représentants négocient avec l'administration l'accompagnement social applicable aux agents restructurés ainsi que des mesures financières au bénéfice de tous les personnels.

Pour l'USD-FO, il est incompréhensible qu'on puisse vouloir négocier un accord entre l'administration et les représentants des personnels sans contreparties financières pour les agents, destinées à compenser l'effort d'adaptation et les gains de productivité attendus. En clair, l'USD-FO revendique une augmentation du régime indemnitaire (IR pour la surveillance et ACF pour les opérations commerciales) pour tous les agents à hauteur d'au moins 75 euros nets mensuels.

Pour rappel, toutes les négociations de ce type depuis trente ans se sont conclues par un abondement du régime indemnitaire et / ou des possibilités de promotions.

En effet, c'est bien toute la communauté douanière qui va être frappée par ce transfert massif de missions, qui aura un impact dans la durée sur le réseau de notre administration et donc sur les parcours de carrière (mobilités, promotions).

Ceci est d'autant plus justifié que la directrice générale elle-même reconnaît qu'il s'agit de la plus grande réforme de notre administration depuis 1993 (mise en place du marché unique européen et transfert des contributions indirectes). A cette différence de taille près : aucune mission nouvelle ne va venir compenser ces pertes massives de compétences ! Alors même que de nombreux agents se sont investis dans ces missions fiscales et y ont acquis une compétence reconnue.

Pire, le ministre, reniant son engagement écrit du 21 juillet, renvoie toutes discussions indemnitaires après le CT ministériel du 21 octobre, soit après la fin des pseudo-négociations liées aux transferts de fiscalité fixée au 15 octobre 2021.

Or, la DGFIP, qui n'a entamé les négociations avec ses personnels que le 20 septembre 2021, a d'ores et déjà « mis sur la table » 10 millions d'euros.

Ceci apparaît bien comme une énième provocation de la part d'un ministre qui n'oublie pourtant pas de se mettre en avant dès que les résultats des services douaniers le lui permettent.

L'USD-FO est profondément choquée de la désinvolture avec laquelle le ministère traite ce dossier.

La proximité des élections expliquerait-elle ce passage en force ? Faut-il s'attendre à une prime, versée en une fois pour solde de tout compte, à quelques jours du 1^{er} tour des Présidentielles ?

Quoiqu'il en soit, tout cela laissera une tache indélébile sur le niveau du dialogue social en douane.

Le 27 septembre 2021

Contacts : fodouanes@gmx.fr / sncd.siege@douane.finances.gouv.fr
Nous rejoindre : www.fodouanes.fr - www.sncd.info

